



38^e Congrès
des Sociétés coopératives
26 • 27 MARS 2026 | Toulouse

*Pour une économie
humaine
démocratique
durable*

Pouvoir

Pour les coopératives qui ne peuvent pas participer au Congrès national

À retourner avant le 18 mars 2026

Numéro d'adhérent :

Pouvoir

Coopératives convoquées (cf. Règlement du Congrès)

Nom de la coopérative :

Adresse complète :

ne pourra pas participer au 38^e Congrès national des Scop & Scic qui se tiendra du 26 au 27 mars 2026 au MEETT à Toulouse.

Après avoir pris connaissance du règlement du Congrès, elle donne POUVOIR pour la représenter à ce Congrès à la coopérative suivante, convoquée et présente :

Nom de la coopérative :

Adresse complète :

Et plus particulièrement à son (sa) délégué.e : M. / Mme.....

ou à défaut M. / Mme.....

ou à défaut M. / Mme.....

À cet effet, ce POUVOIR est donné pour prendre part à toutes délibérations, émettre tout vote et, plus largement, faire le nécessaire.

Formule manuscrite « *bon pour pouvoir* »

À

Le

Signature

À renvoyer par mail : les-scop@scop.coop

Par courrier :

Confédération générale des Scop – 30 rue des Epinettes 75017 Paris

Contact : Corinne Lefaucheur – 01 44 85 47 00

